



Coordination
Argenteuil

Argenteuil, 15 novembre 2012

Motion proposée par la FCPE

Suite au conseil municipal du 15 octobre 2012, la population scolaire argenteuillaise a pris connaissance du projet d'implantation d'un lycée confessionnel privé sur l'ancienne friche Balzac.

L'implantation sur le territoire de notre commune d'une nouvelle école privée aurait des effets dévastateurs sur les établissements de la ville :

- Une fuite des élèves dont les familles sont prêtes à payer,
- Une part de l'impôt local détournée vers le financement de ce lycée.

Nous sommes attachés à la laïcité, ciment de la République française. Elle assure à chaque citoyen le dépassement des divergences d'opinions, de convictions, de croyances, de philosophie, pour adhérer au projet collectif de société, le "vivre ensemble" qui fonde notre nation.

Aujourd'hui, nous devons relever une véritable exigence d'une Éducation nationale qui se donne les moyens d'assurer sa mission en toute équité, pour tous et sur tout le territoire.

Les politiques antérieures ont saccagé le service public de l'Éducation : 70 000 suppressions de postes en 5 ans, non remplacement des enseignants, classes surchargées, établissements défavorisés selon leur situation géographique...

Cette rentrée scolaire 2012 est la pire sur les vingt dernières années !
C'est dans ce contexte de dénuement du service public que la municipalité d'Argenteuil envisage de faciliter l'installation d'un lycée privé.

Ce dont notre ville a besoin, ce n'est pas d'une école privée pour quelques familles aux revenus plus confortables que les autres, mais d'une amélioration pour tous les élèves des conditions d'accueil et d'enseignement dans les établissements publics.

Dans ce contexte, nous demandons :

- L'ouverture d'un cinquième lycée public,
- Le retrait du projet de municipalité,
- Le respect de la laïcité dans cette ville.

Nous demandons que la municipalité et son député-maire s'engagent pour une mobilisation générale avec les habitants, les parents d'élèves, les enseignants, les syndicats d'enseignants et les associations, pour mener une véritable action auprès de l'État, et aboutir à la construction d'un nouveau lycée public.

Oui, l'action participative et citoyenne doit être respectée !